



Soutien à l'accueil des projets PREMIO

Lors de l'accueil de projets PREMIO, les membres PREMIO bénéficient jusqu'à la saison 2022/2023 d'un soutien prévoyant la prise en charge des cachets des artistes par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Fondation Ernst Göhner et le Pour-cent culturel Migros.

Généralités

- La prise en charge des cachets des artistes permet d'encourager la circulation des projets PREMIO en minimisant le risque financier inhérent à l'accueil d'un spectacle pour les membres PREMIO.
- Au cours de la saison, les membres PREMIO peuvent accueillir plusieurs reprises différents projets PREMIO et bénéficier de la prise en charge des cachets des artistes.
 - Chaque membre peut présenter différents projets PREMIO au cours de la saison à la condition de ne programmer chaque projet qu'une seule fois. Plusieurs représentations sont possibles à la suite, mais les reprogrammations avec le soutien de PREMIO sont impossibles.
- L'aide aux spectacles invités peut être fournie pour chaque projet PREMIO sur plusieurs saisons.

Finances

- Le bureau PREMIO verse les cachets des artistes au membre PREMIO (cf. le barème ci-dessous).
- Les frais de voyage, d'hébergement et les défraiements journaliers de la compagnie ne sont pas compris dans les cachets.
- Le membre PREMIO reverse à la compagnie invitée au moins la somme versée par le bureau PREMIO et prend en plus à sa charge les frais de voyage, d'hébergement et les défraiements journaliers de la compagnie accueillie.
- Les cachets pris en charge par le membre PREMIO via le bureau PREMIO sont calculés selon le barème proposé par le Syndicat Suisse Romand du Spectacle – SSRS:

Cachet pour une soirée complète

- Première représentation: forfait d'organisation **CHF 500.–** plus **CHF 500.–** par artiste sur scène et **CHF 500.–** pour un-e technicien-ne.
- Chaque représentation suivante: **CHF 300.–** par artiste sur scène et **CHF 300.–** pour un-e technicien-ne.
- Plafond: maximum **CHF 8000.–** pour l'accueil d'une compagnie par un membre PREMIO.

Cachets pour des présentations de 20 minutes/des projets en cours (work in progress)

- **CHF 250.–** par artiste sur scène et **CHF 250.–** pour un-e technicien-ne.
- Plafond: maximum **CHF 2000.–** pour l'accueil d'une compagnie par un membre PREMIO.



Nachwuchspreis für Theater und Tanz
Prix d'encouragement pour les arts de la scène
Premio d'incoraggiamento per le arti sceniche

Déroulement

- Au plus tard un mois avant la représentation, le membre PREMIO doit informer le bureau PREMIO de l'accueil du projet PREMIO.
- La fixation du montant du cachet s'effectue en concertation avec le bureau PREMIO.
- Avant la représentation, le membre PREMIO accueillant une compagnie doit envoyer une copie du contrat signé par les deux parties au bureau PREMIO. Ce contrat doit régler la prise en charge par le membre PREMIO des frais de voyage, d'hébergement et des défraiements journaliers.
- Le versement des cachets au membre PREMIO s'effectue après la représentation contre facture au bureau PREMIO.

Communication

- La participation de la compagnie accueillie au prix d'encouragement PREMIO doit être mentionnée de manière adéquate sur les programmes, flyers et feuilles de présentation de même que le logo PREMIO (téléchargement: <https://www.premioschweiz.ch/fr/contact/downloads>).
- Le soutien financier doit figurer sur toutes les publications (flyers, dépliants, site internet, etc.) selon la formulation «avec le soutien de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, de la Fondation Ernst Göhner et du Pour-cent culturel Migros» et/ou avec le logo correspondant (Logos <http://www.ernst-goehner-stiftung.ch/index.php/fr/services/Downloads>, <https://prohelvetia.ch/fr/download-logo/> et <https://www.pour-cent-culturel-migros.ch/medias/logos>).

Glossaire

- **Membre PREMIO:** tous les théâtres et les maisons de danse, festivals et institutions actifs dans le domaine des arts scéniques basés dans toute la Suisse, membres de l'association PREMIO.
- **Projet PREMIO:** tous les projets qui ont été présentés au moins lors d'une demi-finale du prix d'encouragement PREMIO.
- **Bureau PREMIO:**

PREMIO – Nachwuchspreis für Theater und Tanz
c/o Saima Linnea Sägesser
CH-8000 Zürich

Ligne directe +41 (0)77 500 48 98

info@premioschweiz.ch